

1983

**SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX
DE L'AGGLOMÉRATION VERVIÉTOISE**

Siège social : 4801 STEMBERT, rue des Champs 35

RAPPORTS

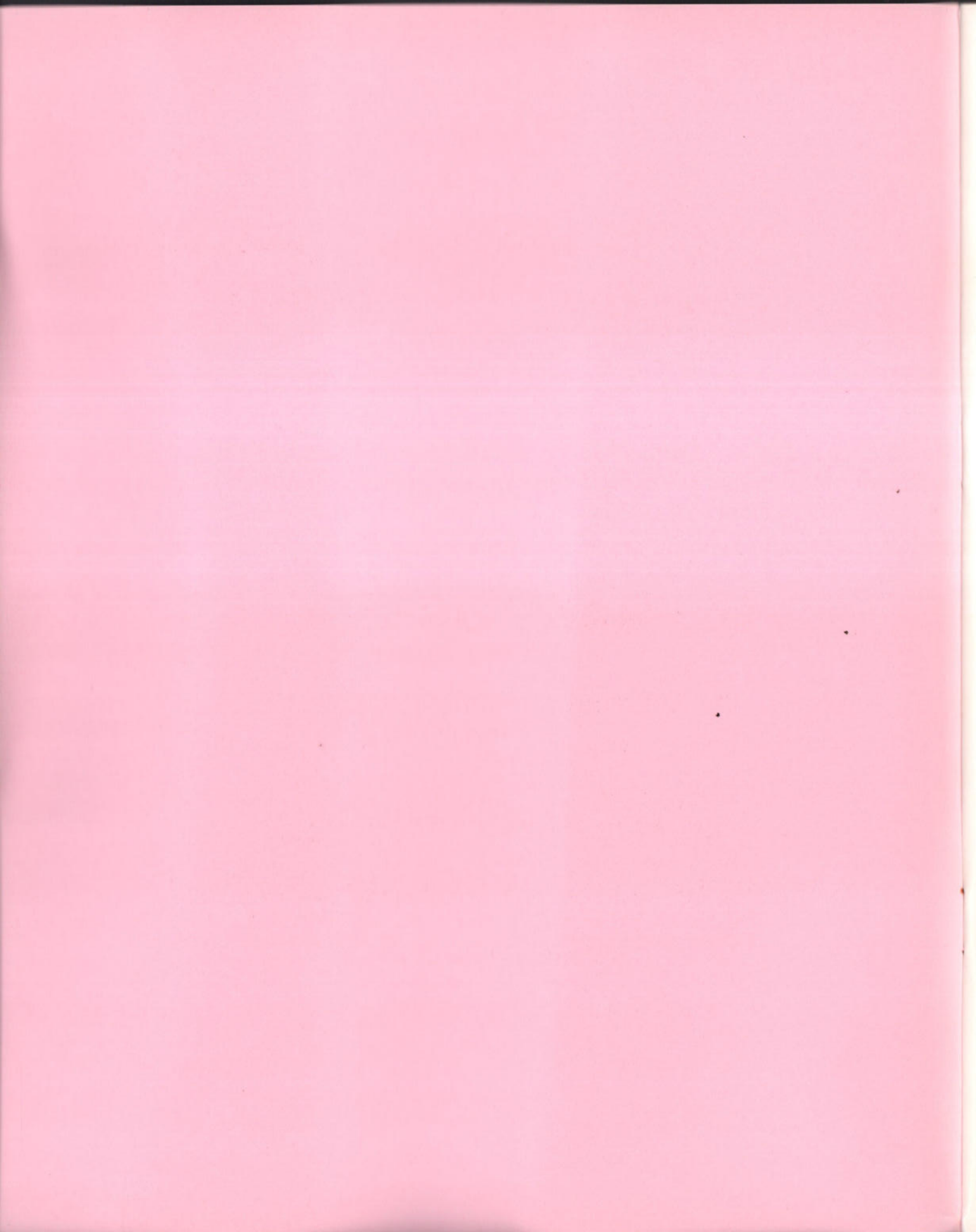
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DU

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

A L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS

DU 24 AVRIL 1984



1983

**SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX
DE L'AGGLOMÉRATION VERVIÉTOISE**

Siège social : 4801 STEMBERT, rue des Champs 35

RAPPORTS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DU

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

A L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS

DU 24 AVRIL 1984

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX
DE L'AGGLOMÉRATION VERVÉTOISE

RAPPORTS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DU

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

A L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS

DU 24 AVRIL 1984

Société des Transports Intercommunaux de l'Agglomération de Viroflais

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	LECLOUX Louis,	Président,
	HALLEUX Michel,	Président suppléant,
	WARNOTTE Jules,	Administrateur-Directeur Général,
	BASSLEER Guy,	Administrateur,
	BOTTON Lambert,	Administrateur,
	DAMSEAUX André,	Administrateur,
	HUBY José,	Administrateur,
	LALOUX Félix,	Administrateur,
	LAURENT Jacques,	Administrateur,
	LEJEUNE Gaston,	Administrateur,
	PIROTTON Guy,	Administrateur,
	TALBOT Georges,	Administrateur,
	VIELLEVOYE Claude,	Administrateur,
	WILLOT Paul,	Administrateur.

COMITÉ DE GESTION

MM.	LECLOUX Louis,	Président,
	HALLEUX Michel,	Président suppléant,
	WARNOTTE Jules,	Administrateur-Directeur Général,
	HUBY José,	Administrateur,
	LAURENT Jacques,	Administrateur,
	TALBOT Georges,	Administrateur.

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

M. COURTOIS Henri.

CHARGÉ DE MISSION DU GOUVERNEMENT
M. COURTOIS Henri

DELEGUE DU MINISTRE DES FINANCES
M. LERICHE M.

COLLEGE DES COMMISSAIRES

MM. DENIS André,
GILLIEAUX Henri,
WALGRAFFE André.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	LECLOUX Louis	Président
	HALLEUX Michel	Vice-président
	WANNOTTE Jules	Administrateur-Directeur Général
	BASSIER Guy	Administrateur
	BOTTON Lambert	Administrateur
	DAMSEAUX André	Administrateur
	HUBY José	Administrateur
	JALBOT Georges	Administrateur
	LAURENT Jacques	Administrateur
	WALGRAFFE André	Administrateur

COMITÉ DE

MM.	LECLOUX Louis	Président
	HALLEUX Michel	Vice-président
	WANNOTTE Jules	Administrateur-Directeur Général
	HUBY José	Administrateur
	LAURENT Jacques	Administrateur
	JALBOT Georges	Administrateur

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

M. COURTOIS Henri

CHARGÉ DE MISSION DU GOUVERNEMENT
M. COURTOIS Henri
DÉLÈGUE DU MINISTRE DES FINANCES
M. LERICHE M.

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

MM.
DENIS André
GILIEUX Henri
WALGRAFFE André

Société des Transports Intercommunaux de l'Agglomération Verviétoise

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Associés du 24 avril 1984

Messieurs,

Conformément à l'article 31 des statuts, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur les opérations et la situation de la Société pour l'exercice social 1983 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1983, comprenant le bilan et les résultats d'exploitation.

1. — CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITE DE GESTION ET COLLEGE DES COMMISSAIRES

Au cours de l'exercice écoulé, des modifications sont intervenues dans la composition du Conseil d'Administration et du Comité de Gestion.

L'arrêté royal du 23 avril 1983 a désigné :

M. LECLOUX, échevin, comme administrateur représentant la Ville de Verviers et président du Conseil d'Administration ;

M. Huby J., conseiller communal, comme administrateur représentant la ville de Verviers en remplacement de M. DEBAAR, démissionnaire, dont il achève le mandat. M. HUBY a remplacé M. DEBAAR au Comité de Gestion.

M. TALBOT G., représentant le personnel, a été désigné comme administrateur et membre du Comité de Gestion en remplacement de M. HACCOUR J., prépensionné.

L'arrêté Royal du 3 juin 1983 a désigné M. WILLOT P., échevin, comme administrateur représentant l'Etat en remplacement de M. LECLOUX, dont il achève le mandat.

D'autre part, les mandats de M. BASSLEER G., représentant la Province de Liège et de MM. HALLEUX M. et BOTTON L., représentant l'Etat, ont été renouvelés pour six ans.

M. COURTOIS H., a été désigné comme Chargé de Mission du Gouvernement par arrêté ministériel du 18 avril 1983.

En ce qui concerne le Collège des Commissaires, l'Assemblée générale du 26 avril 1983 a renouvelé, pour une durée d'un an, conformément à l'article 23 des statuts, les mandats de MM. GILLIEAUX et WALGRAFFE, présentés par le Ministre des Communications.

M. DENIS a été nommé Commissaire en remplacement de M. FUYAT, représentant la Ville de Verviers.

2. — GÉNÉRALITÉS.

Le Conseil d'Administration et le Comité de Gestion ont suivi attentivement l'évolution du trafic des voyageurs, des comptes d'exploitation et de la trésorerie au cours de l'exercice écoulé.

Le Conseil a arrêté le bilan annuel ainsi que la situation comptable au 30 juin 1983 et approuvé les conventions collectives conclues avec les représentants du personnel.

A la demande de M. le Ministre des Communications, une Assemblée Générale extraordinaire s'est tenue le 29 novembre 1983 pour modifier l'article 5 des statuts afin de prolonger la concession de la Société jusqu'au 31 décembre 1985.

L'arrêté Royal du 31 décembre 1983 a entériné la décision de l'Assemblée Générale.

Le nombre de voyageurs transportés a régressé de 3,36% par rapport à l'exercice précédent.

Cependant, une amélioration a été enregistrée malgré un arrêt de travail de dix jours en septembre car la perte de voyageurs atteignait 7,34% au début de l'exercice ; les itinéraires de deux lignes ont été modifiés pour mieux desservir le quartier de Prés-Javais et l'Hôpital de Verriers.

Le 17 janvier, M. le Ministre des Communications a accordé aux sociétés de transport une hausse des tarifs de 10%. Des nouvelles mesures tarifaires, une augmentation du nombre de voyageurs billets et cartes et une diminution des abonnements à tarifs réduits ont apporté une plus-value de 14,2% des recettes.

Les dépenses ont augmenté mais sont restées dans les limites prévues par le plan quinquennal.

L'augmentation est due principalement à la hausse des prix des matières (pièces de rechange - pneus - gasoil) et aux charges d'intérêts d'emprunts.

Les dépenses pour salaires et charges sociales comparées à l'exercice précédent sont restées modérées grâce aux restrictions opérées dans tous les services et grâce aussi à la surveillance constante exercée par tout le personnel sur toutes sources de dépenses.

Malgré une diminution de 1% du budget intervenue au mois de décembre, les comptes d'exploitation ont pu être clôturés dans les limites imposées.

En ce qui concerne le personnel, le Conseil a été tenu au courant des entrées et des sorties et a exercé ses prérogatives pour désigner le chef du service technique.

3. — ETAT DES CONCESSIONS

Ci-après, nomenclature des lignes en exploitation :

	Longueur aller et retour - Km
Ligne n° 1 — Renoupré — Sommeleville — Hôtel de Ville — place Verte — Harmonie — Ensival — Pepinster	19,100
Ligne n° 2 — Stembert — Caserne — Palais — Gare Centrale — Harmonie — Dison — Petit-Rechain (extensions Tillet et Zoning)	19,400
Ligne n° 3 — Jehanster — Jonckeu — Cheval Blanc — Heusy — Vieuxtemps — Palais — place Verte — Gare Centrale — Ensival Station	18,800
Ligne n° 5 — Ottomont — Hodimont — Harmonie — Gare Centrale — Palais — Mangombroux (extensions Sécheval et Linaigrettes)	13,950
Ligne n° 6 — Cheval Blanc — Heusy — Vieuxtemps — Palais — place Verte — Gare Centrale — Déportés	11,900
Ligne n° 7 — Thiervaux — Hougnes — Palais — Hôtel de Ville — place Verte — Gare Centrale — Gérardchamps — Lambermont (Centre)	13,900
Ligne n° 8 — Thiervaux — Hougnes — Palais — Hôtel de Ville — place Verte — Gare Centrale — Harmonie — Andrimont (Centre)	14,800

4. — PERSONNEL

Distinctions honorifiques

Le Conseil d'Administration adresse ses vives félicitations aux membres du personnel ci-après, qui ont obtenu des distinctions honorifiques en 1983 :

Décoration du Travail de 1^{re} classe : MM. LAVERGNE Fernand
SOLHEID René

Décoration du Travail de 2^e classe : M. DEFECHEREUX Gustave

Effectifs

Au 1^{er} janvier 1983, l'effectif comportait 155 agents dont 21 appointés et 134 salariés.

Au cours de l'année, nous avons enregistré 18 départs et 14 embauchages en sorte qu'en fin d'année, l'effectif s'établissait à 151 agents dont 21 appointés et 130 salariés.

Le Conseil d'Administration tient à rendre hommage au dévouement et aux qualités professionnelles de l'ensemble du personnel.

Rémunérations et avantages

Les Commissions Paritaires Nationales ont prolongé jusqu'au 31 décembre 1983, les effets des conventions collectives de 1980, 1981 et 1982.

D'autre part en raison de la hausse de l'index des prix à la consommation, les rémunérations ont été majorées le 1^{er} avril de 592 F par mois, 604 F le 1^{er} août et de 2% le 1^{er} décembre 1983.

Pensions et retraites prématurées

Les bénéfices d'allocations de pension ou de retraite prématurée se répartissaient comme suit à la fin de chacune des cinq dernières années :

	1979	1980	1981	1982	1983
Agents ayant moins de 65 ans et mis à la retraite prématurée	15	18	23	22	23
Agents pensionnés	48	46	47	46	52
Veuves	62	63	62	63	58
Orphelins	—	—	—	—	—

5. — MATERIEL ROULANT

Le parc d'autobus comportait en fin d'exercice :

- 30 autobus VAN HOOL-MAN mis en service en 1981,
- 13 autobus DAF-Jonckheere mis en service en 1975,
- 10 autobus DAF-Jonckheere mis en service en 1969/1970.

6. — STATISTIQUES D'EXPLOITATION

Le tableau Annexe 1 donne pour les cinq dernières années, la population de la zone desservie, les effectifs, les longueurs de lignes exploitées, les kilomètres parcourus, les voyageurs transportés, les recettes ainsi que le nombre d'heures de travail par semaine du personnel salarié.

Le tableau Annexe 2 reprend les tarifs appliqués au cours de l'exercice.

7. — COMPTE D'EXPLOITATION

Le compte d'exploitation établi conformément à l'article 38 des statuts se présente comme suit pour l'exercice 1983 :

A. — RECETTES NETTES	
a) Recettes du trafic	65.653.590
b) Publicité	788.778
c) Produits de location	—
d) Autres recettes d'exploitation	256.595
TOTAL A	66.698.963
B. — DEPENSES	
a) Exploitation et entretien :	
Appointements, salaires et charges sociales	145.106.371
Matières et divers	35.437.006
b) Dotation pour le Fonds de Renouveaulement et d'Amortissement	28.144.622
c) Charges d'Assurances	1.710.964
TOTAL B	210.398.963
C. — RESULTAT DU COMPTE D'EXPLOITATION : (B — A)	143.700.000

Dépenses relatives au personnel

Les salaires et appointements payés en 1983 s'élèvent à 83.342.424 F. Les charges sociales à caractère légal atteignent 44.304.997 F et représentent 53,16% de l'ensemble des salaires et appointements. Les charges sociales à caractère extra légal s'élèvent à 17.458.950 F et représentent 20,95% de l'ensemble des salaires et appointements.

8. — EXAMEN DU BILAN AU 31 DECEMBRE 1983.

ACTIF		F	F	F
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
A. Terrains et constructions				66.034.440
Terrains				
valeur d'acquisition	1.845.382			
amortissements	0			
			1.845.382	
Constructions				
valeur d'acquisition	45.854.510			
amortissements	—28.665.452			
plus-value	+ 47.000.000			
			64.189.058	
B. Installations, machines, outillage				766.624
valeur d'acquisition	5.034.725			
amortissements	—4.268.101			
C. Mobilier et matériel roulant				76.693.016
Mobilier et matériel de bureau				
valeur d'acquisition	1.307.150			
amortissements	—1.295.150			
			12.000	
Mobilier et matériel Service social				
valeur d'acquisition	79.990			
amortissements	—79.990			
			0	
Matériel roulant d'exploitation				
valeur d'acquisition	132.518.536			
amortissements	—56.131.507			
			76.387.029	
Autre matériel roulant				
valeur d'acquisition	656.390			
amortissements	—362.403			
			293.987	
D. Immobilisations en cours				0
Total des immobilisations corporelles :			F	143.494.080

	F	F	F
IV. — IMMOBILISATIONS FINANCIERES			30.500
C. Autres immobilisations financières			
3. Autres créances et cautionnements versés en numéraires.	30.500		
Ce poste comprend des sommes déposées à titre de garanties diverses auprès de la Société Nationale des Chemins de fer belges (1.000 F), de la Régie des Télégraphes et des Téléphones (19.500 F) et de la Société Nationale de Distribution d'eau (10.000 F).			
VI. — STOCKS			7.754.389
A. Matières premières, matières consommables et fournitures	7.704.220		
Ce poste correspond à la valeur des marchandises et pièces de rechange en magasin au 31 décembre 1983.			
B. Marchandises en cours de réception	50.169		
VII. — CREANCES A UN AN AU PLUS			37.778.166
A. Résultant de livraisons de biens ou de prestations de services	2.456.586		
Ce poste représente les sommes dues par des tiers pour transports, prestations, ventes ou cessions.			
- factures aux clients	1.234.165		
- recettes effectuées mais non encore versées par nos chauffeurs	152.702		
- sommes dues par les dépositaires de cartes de voyages	1.067.963		
- notes de crédit à recevoir des fournisseurs	1.756		
B. Autres créances			
2. Autres débiteurs	35.321.580		
- T.V.A. à récupérer	869.915		
- Créances sur le personnel	381		
- Ministère des Communications subvention exploitation à recevoir pour 1983	32.700.000		
- Ministère des Communications, subvention intérêts à recevoir	1.530.549		
- Créances diverses	220.735		
IX. — VALEURS DISPONIBLES			22.712.501
Chèques à l'encaissement	221.724		
Comptes-courants	19.638.020		
Fonds d'emprunts	2.542.801		
Banques	22.180.821		
Chèques Postaux	30.919		
Caisses	279.037		
X. — COMPTES DE REGULARISATION			22.338
Il s'agit d'intérêts créditeurs de 1983 dont l'encaissement n'aura lieu qu'après le 31 décembre 1983			
TOTAL DE L'ACTIF :			211.791.974

PASSIF	F	F	F
I. — CAPITAL			47.000.000
Le capital a été entièrement souscrit et libéré à la constitution de la Société. Il est représenté par 4.700 parts sociales de 10.000 F détenues actuellement à raison de 3.809 par l'Etat belge et de 891 par la Ville de Verviers.			
IV. — PERTE REPORTEE			— 47.741.399
Solde de la perte de 1964 non compensé au 31 décembre 1983	— 591.454		
Solde de la perte de 1975 non compensé au 31 décembre 1983	— 149.945		
		— 741.399	
Excédent des dépenses sur les recettes pour l'exercice 1983	— 143.700.000		
Versements de compensation reçus de l'Etat pour l'exercice 1983	+ 111.000.000		
Perte à recevoir	— 32.700.000		
Somme portée dans les créances à un an au plus	+ 32.700.000		
	0		
Perte due aux amortissements exceptionnels constitués en 1979 lors de l'inventaire des immobilisations corporelles		— 47.000.000	
V. — PLUS-VALUE SUR IMMOBILISATIONS			47.000.000
Plus value dégagée en 1979 lors de la réévaluation des immobilisations corporelles			
VII. — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			18.845.214
Provision pour grosses réparations autobus	5.581.343		
Provision sinistres accidents tiers	163.871		
Provision litiges divers	500.000		
Fonds de renouvellement et d'amortissement	7.000.000		
Provision travaux aux bâtiments	4.700.000		
Provision frais d'informatique	400.000		
Provision pour célébration du centenaire de la STIV	500.000		

VIII. — DETTES A PLUS D'UN AN

86.226.000

E) Etablissement de crédit

F 85.726.000

Emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations.

Il s'agit des emprunts ci-après, contractés auprès du Crédit Communal de Belgique et exprimés en millions de francs.

EMPRUNTS			REMBOURSEMENTS				Soldes restant à rembourser 31-12-84
numéros	Date de l'A.R.	Valeur nominale	antérieurs	en 1983	à effectuer en 1984	totaux au 31-12-84	
5	26.08.1963	10	6,150	0,580	0,600	7,330	2,670
3	07.11.1963	1	0,796	0,065	0,068	0,929	0,071
7	04.04.1968	18	10,062	1,008	1,044	12,114	5,886
8	03.04.1970	10	5,050	0,540	0,560	6,150	3,850
9	25.10.1971	6	2,718	0,312	0,324	3,354	2,646
11	23.01.1973	14	12,278	1,722	0	14,000	0
12	29.03.1974	6	4,554	0,708	0,738	6,000	0
13	26.02.1975	17	16,416	0,584	0	17,000	0
14	26.03.1979	6	0,978	0,528	0,552	2,058	3,942
15	26.03.1979	31	2,480	2,573	2,728	7,781	23,219
16	25.02.1981	58	4,640	4,814	5,104	14,558	43,442
		177	66,122	13,434	11,718	91,274	85,726

H. Autres dettes

500.000

— avance de trésorerie, sans intérêt, octroyée par l'Etat (D.M. 13.12.1964)

IX. — DETTES A UN AN AU PLUS

53.643.176

A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

11.718.000

Remboursements à effectuer en 1984 sur emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations

B. Etablissement de crédit

9.627.212

annuités d'amortissement sur emprunts venues à échéance le 31-12-1983. 4.206.000

intérêts débiteurs sur emprunts venus à échéance le 31-12-1983

5.333.569

Commission bancaire et intérêts débiteurs sur comptes-courants dus au 31-12-1983 87.643

C. Dettes résultant d'achats de biens et de services	2.865.029
Fournisseurs	2.317.946
Factures à recevoir	547.083

D. Dettes et provisions fiscales, sociales et salariales	29.379.015
Administration des Contributions	4.239.021
Office National de Sécurité Sociale	14.755.655
Institut National d'Assurance	
Maladie-Invalidité	24.272
Personnel de la S.T.I.V.	5.978.947
Compagnie d'Assurance	
"Accidents de travail"	64.572
Fonds sociaux et divers	4.316.548

F. Autres emprunts et cautionnements reçus en numéraire.	53.920
--	--------

Ce montant correspond aux garanties reçues sur abonnements

X. — COMPTES DE REGULARISATION 6.818.983

Cette rubrique comprend les charges de 1983 non encore payées et les recettes encaissées anticipativement

TOTAL DU PASSIF : 211.791.974

STATISTIQUES ANNUELLES

	1979	1980	1981	1982	1983
Population desservie	80.200	79.000	78.400	78.000	77.200
Effectifs du personnel (au 31 déc.)					
Salariés	142	136	135	134	130
Appointés	24	25	24	21	21
TOTAL	166	161	159	155	151
Longueur des lignes exploitées Km	55,41	55,41	55,41	55,93	55,93
Kilomètres parcourus					
Services publics	1.886.509	1.847.931	1.818.594	1.753.837	1.773.579
Services spéciaux	35.514	33.144	29.909	29.085	29.356
TOTAL	1.922.023	1.881.075	1.848.503	1.782.922	1.802.935
Millions de places-Km offertes	173,0	169,3	165,0	158,7	160,46
Voyageurs transportés (*)					
Billets	1.552.300	1.372.200	1.330.900	1.162.600	1.088.600
Cartes	2.558.900	2.462.400	2.402.500	2.239.000	2.208.400
Abon. scolaires	2.641.300	2.758.700	2.812.500	2.790.400	2.638.500
Abon. généraux	433.800	626.700	779.300	905.700	929.500
Abon. ouvriers (**)	25.700	23.400	23.100	6.000	—
TOTAL	7.212.000	7.243.400	7.348.300	7.103.700	6.865.000
Recettes brutes du trafic					
Billets et cartes	45.339.900	47.052.500	46.009.900	48.059.900	53.087.300
Abon. scolaires	4.608.400	5.082.100	5.477.600	6.501.900	8.833.200
Abon. généraux	1.798.800	2.616.000	3.236.200	4.200.400	5.074.500
Abon. ouvriers (**)	145.600	149.400	148.000	38.300	—
Services spéciaux	1.956.700	2.015.500	2.001.100	2.117.600	2.597.800
TOTAL	53.849.400	56.915.500	56.872.800	60.918.100	69.592.800
Augmentation des tarifs	—	16.1.1980 (+ 12%)	—	1.4.1982 (+ 20%)	17.1.1983 (+ 10%)
Nombre de jours d'exploitation	364	366	363	350	355
Nombre d'heures de travail du personnel par semaine	38 (1 ^{er} octobre)	38	38	38	38

(*) Non compris services spéciaux.

(**) supprimés au 1-4-82

TARIFICATION		
	Jusqu'au 16-1-83 F	A partir du 17-1-83 F
Billets : direct	21,—	23,—
correspondance	22,—	24,—
Carte de voyages vendue hors voiture	102,— (9 voyages)	113,— (9 voyages)
sur voiture	135,— (9 voyages)	150,— (9 voyages)
Abonnement général — 1 mois	530,— (1)	590,— (1)
— 12 mois consécutifs	5.300,— (1)	5.900,— (1)
Abonnements scolaires :		
a) domicile-école :		
— trimestriel	1.080,—	1.250,—
— annuel	2.780,— (10 mois)	3.200,— (10 mois)
b) libre-parcours :		
— trimestriel	1.310,—	1.500,—
— annuel	3.390,— (12 mois)	3.850,— (12 mois)

(1) pour les jeunes de moins de 21 ans et pour les personnes âgées à partir de 65 ans, ces prix sont respectivement de 440 F et de 4.400 F jusqu'au 16.1.1983 et de 500 F et de 5.000 F à partir du 17.1.1983.

Rapport du Collège des Commissaires à l'Assemblée Générale des Associés du 24 avril 1984

Messieurs,

En exécution du mandat dont nous avons été investis par l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés du 26 avril 1983 et conformément aux statuts, nous avons procédé à l'examen du bilan et des comptes de résultats au 31 décembre 1983.

Nous avons veillé notamment à l'application des dispositions légales concernant la présentation du bilan. Cette dernière et celle des autres comptes annuels sont conformes à la loi du 17.7.75 et à ses arrêtés d'exécution.

Les postes du bilan et des comptes de résultats ont été vérifiés par sondages. Les comptes financiers, les créances et les dettes ont également fait l'objet de nos vérifications.

En cours d'exercice, nous avons contrôlé les existences en magasin ainsi que les comptes d'exploitation mensuels, en nous rapportant aux comptes et pièces justificatives mises à notre disposition.

Il a toujours été répondu obligeamment à toutes demandes d'explications. Nous tenons à remercier la Direction et les Services de la Société pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans l'accomplissement de notre mission.

En conséquence, nous vous proposons d'adopter le bilan et le compte de résultats qui vous sont soumis par le Conseil d'Administration.

Stembert, le 28 mars 1984.

LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES

A. WALGRAFFE

A. DENIS

H. GILLIEAUX

1. BILAN AU 31

ACTIF

	Indices mécán.	au 31-12-83	au 31-12-82
III. — IMMOBILISATIONS CORPORELLES		F	F
A. Terrains et constructions	0309	66.034.440	68.364.940
B. Installations, machines et outillage	0319	766.624	915.624
C. Mobilier et matériel roulant	0329	76.693.016	86.728.416
D. Immobilisations en cours	0339	0	0
Total	0399	143.494.080	156.008.980
IV. — IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
C. Autres immobilisations financières			
3. Autres créances et cautionnements versés en numéraire	0423	30.500	45.200
Total	0499	30.500	45.200
VI. — STOCKS			
A. Matières premières, matières consommables et fournitures	0609	7.704.220	7.034.358
B. Marchandises en cours de réception	0619	50.169	5.895
Total	0699	7.754.389	7.040.253
VII. — CREANCES A UN AN AU PLUS			
A. Résultant de livraisons de biens ou de prestations de services	0709	2.456.586	2.238.898
B. Autres créances			
2. Autres débiteurs	0712	35.321.580	14.229.435
Total	0799	37.778.166	16.468.333
IX. — VALEURS DISPONIBLES	0999	22.712.501	28.728.690
X. — COMPTES DE REGULARISATION	1099	22.338	22.294
TOTAL DE L'ACTIF	1999	211.791.974	208.313.750
COMPTES D'ORDRE :			
— ouverture de crédit auprès du Crédit Communal de Belgique		25.000.000	24.432.538
— contrevaletur des cartes de voyages en dépôt chez les commerçants		1.056.437	719.712

DECEMBRE 1983

PASSIF

	Indices mécán.	au 31-12-83	au 31-12-82
I. — CAPITAL		F	F
A. Capital souscrit	2109	47.000.000	47.000.000
Total	2199	47.000.000	47.000.000
IV. — PERTES REPORTEES (—)	2499	—47.741.399	—47.741.399
V. — PLUS-VALUE SUR IMMOBILISATIONS	2599	47.000.000	47.000.000
VII. — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2799	18.845.214	3.401.063
VIII. — DETTES A PLUS D'UN AN			
E. Etablissements de crédit	2849	85.726.000	97.444.000
H. Autres dettes	2879	500.000	500.000
Total	2899	86.226.000	97.944.000
IX. — DETTES A UN AN AU PLUS			
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2909	11.718.000	13.434.000
B. Etablissements de crédit	2919	9.627.212	15.406.257
C. Dettes résultant d'achats de biens et de services	2929	2.865.029	1.384.110
D. Dettes et provisions fiscales, sociales et salariales	2939	29.379.015	24.098.123
F. Autres emprunts et cautionnements reçus en numé- raire	2959	53.920	61.100
G. Autres dettes	2969	0	0
Total	2999	53.643.176	54.383.590
X. — COMPTES DE REGULARISATION	3099	6.818.983	6.326.496
TOTAL DU PASSIF	3999	211.791.974	208.313.750

2. RESULTATS DE

I. RESULTATS

CHARGES

	Indices mécan.	du 01-01-83 au 31-12-83	du 01-01-82 au 31-12-82
		F	F
A. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures			
1. Achats	4101	19.428.256	17.494.409
2. Variations des stocks (augmentation —, réduction +)	4102	— 714.136	510.372
Total	4109	18.714.120	18.004.781
B. Biens et services divers			
1. Achats et livraisons	4111	9.018.841	8.450.810
Total	4119	9.018.841	8.450.810
C. Personnel			
1. Rémunérations, pensions et autres frais de per- sonnel	4121	145.798.092	145.635.287
Total	4129	145.798.092	145.635.287
D. Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges			
1. Amortissements	4131	13.900.833	14.341.277
2. Réductions de valeur sur créances à un an au plus	4132	0	9.867
3. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations —)	4133	15.350.778	568.161
Total	4139	29.251.611	14.919.305
E. Autres charges d'exploitation	4149	356.016	436.200
COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	4199	203.138.680	187.446.383

L'EXERCICE 1983

D'EXPLOITATION

PRODUITS

	Indices mécan.	du 01-01-83 au 31-12-83	du 01-01-82 au 31-12-82
		F	F
A. Chiffre d'affaires (TVA exclue)	5109	65.653.590	57.469.893
C. Travaux internes valorisés aux immobilisations	5129	109.500	0
D. Autres produits d'exploitation	5139	1.670.217	2.377.089
VENTES ET PRESTATIONS	5199	67.433.307	59.846.982

CHARGES

II. RESULTATS

	Indices mécan.	du 01-01-83 au 31-12-83	du 01-01-82 au 31-12-82
A. Charges des dettes à plus d'un an 1. Intérêts	4201	10.929.385	12.334.581
Total	4209	10.929.385	12.334.581
B. Charges des dettes à un an au plus	4219	192.412	307.936
C. Autres charges financières 2. Charges financières diverses	4222	189.101	155.126
Total	4229	381.513	155.126
CHARGES FINANCIERES	4299	11.310.898	12.797.643

FINANCIERS

PRODUITS

	Indices mécan.	du 01-01-83 au 31-12-83	du 01-01-82 au 31-12-82
B. Produits des autres créances, des placements de trésorerie et des valeurs disponibles	5219	181.916	230.275
PRODUITS FINANCIERS	5299	181.916	230.275

V. RESULTATS

A. Bénéfice de l'exercice	4509	0	0
TOTAL DES CHARGES	4599	214.449.578	200.244.026

DE L'EXERCICE

1. Intervention de l'Etat dans les résultats d'exploitation		143.700.000	136.600.000
2. Intervention de l'Etat dans les résultats financiers et exceptionnels		3.134.355	3.566.769
A. Perte de l'exercice	5509	0	0
TOTAL DES PRODUITS	5599	214.449.578	200.244.026

AFFECTATIONS ET

A. Solde en perte à imputer 1. Résultat de l'exercice 2. Résultat reporté	4601	0	0
	4602	+ 741.399	+ 741.399
Total	4609	741.399	741.399
TOTAL	4699	741.399	741.399

PRELEVEMENTS

C. Perte à reporter	5629	741.399	741.399
TOTAL	5699	741.399	741.399

3. ANNEXE

4. Etat des immobilisations

	Ind. mécán.	Terrains et constructions	Ind. mécán.	Installations et outillages
		F		F
1. Valeur comptable au 31-12-82	6331	+ 68.364.940	6361	+ 915.624
a. Prix d'acquisition	6332	+ 47.590.392	6362	+ 4.900.035
b. Plus-values actées	6333	+ 47.000.000	6363	0
c. Amortissements et réductions de valeurs actés	6334	— 26.225.452	6364	— 3.984.411
2. Mutations de l'exercice	6335	— 2.330.500	6365	— 149.000
a. Acquisitions (y compris les travaux internes)	6336	+ 109.500	6366	+ 158.988
b. Cessions et retraits en prix d'acquisition	6338	0	6368	— 24.298
f. Amortissements ou réductions de valeur :				
— constitués	6344	— 2.440.000	6374	— 307.988
— annulés	6345	0	6375	+ 24.298
3. Valeur comptable au 31-12-83	6348	+ 66.034.440	6378	+ 766.624
a. Prix d'acquisition	6349	+ 47.699.892	6379	+ 5.034.725
b. Plus-values actées	6350	+ 47.000.000	6380	0
c. Amortissements et réductions de valeurs actés	6351	— 28.665.452	6381	— 4.268.101

	Ind. mécán.	Mobilier et matériel roulant	Ind. mécán.	Immobilisations en cours
		F		F
1. Valeur comptable au 31-12-82	6391	+ 86.728.416	6421	0
a. Prix d'acquisition	6392	+ 133.741.099	6422	0
b. Plus-values actées	6393	0	6423	0
c. Amortissements et réductions de valeurs actés	6394	— 47.012.683	6424	0
2. Mutations de l'exercice	6395	— 10.035.400	6425	0
a. Acquisition (y compris les travaux internes)	6396	+ 1.125.645	6426	0
b. Cessions et retraits en prix d'acquisition	6398	— 304.678	6428	0
f. Amortissements ou réductions de valeur :				
— constitués	6404	— 11.161.045	6434	0
— annulés	6405	+ 304.678	6435	0
3. Valeur comptable au 31-12-83	6408	+ 76.693.016	6438	0
a. Prix d'acquisition	6409	+ 134.562.066	6439	0
b. Plus-values actées	6410	0	6440	0
c. Amortissements et réductions de valeurs actés	6411	— 57.869.050	6441	0

	Ind. mécán.	Autres créances et cautionnements		
		F		
1. Valeur comptable au 31-12-82		+ 45.200		
a. Prix d'acquisition		+ 45.200		
2. Mutations de l'exercice		— 14.700		
a. Acquisitions		300		
b. Cessions et retraits en prix d'acquisition		— 15.000		
3. Valeur comptable au 31-12-83		+ 30.500		
a. Prix d'acquisition		+ 30.500		

	Ind. mécán.	Montants relatifs à l'exercice clôturé		
		F		F
11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
a. charges de grosses réparations et de gros entre- tiens	7001	17.681.343		3.267.663
b. risques de pertes ou de charges découlant pour l'entreprise de litiges en cours	7007	663.871		133.400
c. Autres risques et charges	7008	500.000		—
12. MONTANT OU PARTIE DES DETTES GARANTIES PAR :				
c. les Pouvoirs Publics belges	7103	97.444.000		110.878.000
13. DETTES A PLUS D'UN AN ECHEANT DANS L'ANNEE (rub. IX A du bilan)				
e. établissements de crédit	7207	11.718.000		13.434.000
16. REMUNERATIONS, PENSIONS ET AUTRES FRAIS DE PERSONNEL (rub. I. C du compte de résultats)				
a. rémunérations	7501	84.034.145		85.342.035
b. cotisations patronales d'assurance sociale	7502	34.396.699		33.403.633
c. autres avantages sociaux et frais de personnel	7503	16.604.024		16.435.813
d. pension de retraite et de survie	7504	10.763.224		10.453.806
17. REMUNERATIONS DIRECTES ET INDIRECTES ET PENSIONS ATTRIBUEES, A CHARGE DU COMPTE DE RESULTATS, AUX ADMINISTRATEURS ET COM- MISSAIRES	7601	429.662		349.620

REGLES D'EVALUATION

A. Immobilisations corporelles.

Tous les biens repris dans les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un inventaire détaillé. Ils ont été évalués à leur valeur d'apport, d'acquisition ou de revient. Lorsque cette valeur initiale n'a pu être retrouvée, elle a fait l'objet d'une estimation.

L'amortissement des biens dont l'achat a été financé par le compte d'exploitation est opéré intégralement dans l'année.

Pour les biens financés par emprunts, l'amortissement est pratiqué au rythme des remboursements puisque la dotation mise à charge du compte d'exploitation est calculée de manière à couvrir les intérêts et les tranches de remboursement des emprunts.

B. Stocks

Les entrées se font au prix facturé par le fournisseur, toute remise étant déduite. Les sorties sont valorisées au prix moyen propre à chaque article. Toute entrée ou rentrée donne lieu au calcul d'un nouveau prix moyen.

C. Provisions pour risques et charges

- | | | |
|----|---|-------------|
| a) | Provision pour sinistres à régler aux tiers | 163.871 F |
| | Cette provision a été constituée pour couvrir les dépenses qui résulteront des indemnités que nous paierons à des tiers pour des sinistres survenus en 1983, dont la responsabilité nous incombe mais dont la charge n'est pas connue en fin d'exercice ; | |
| b) | Provision pour grosses réparations d'autobus | 5.581.343 F |
| | Provision constituée, dans les limites du budget, pour couvrir le coût des grosses réparations en vue de prolonger la durée du matériel roulant. | |
| c) | Provision pour travaux aux bâtiments | 4.700.000 F |
| | Provision pour couvrir le coût des travaux d'entretien, de réparations et d'améliorations aux bâtiments. | |
| d) | Provision pour frais d'informatique | 400.000 F |
| | Estimation du coût du renouvellement du programme de gestion des stocks, de l'inventaire général, de la création du programme d'encodage journalier des prestations et améliorations aux autres programmes en cours. | |
| e) | Provision pour litiges divers | 500.000 F |
| | Provision constituée pour litiges en cours et dont les conclusions ne sont pas connues | |
| f) | Provisions au Fonds de Renouvellement et d'amortissements | 7.000.000 F |
| | Provision constituée pour le renouvellement et l'amortissement du matériel | |
| g) | Provision pour célébration du centenaire de la STIV | 500.000 F |
| | Provisions constituée en vue de la célébration du centenaire de la STIV en 1984. | |

D. Tous les autres éléments de l'actif et du passif figurent pour leur valeur comptable.

REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE

L'allocation octroyée par la Société à ses pensionnés et à leurs ayants-droit résulte d'une convention collective. Cette allocation complète la pension légale de façon à assurer aux bénéficiaires des ressources en rapport avec le salaire d'activité de l'agent de mêmes qualification et ancienneté.

Le système de la pension complémentaire a été conçu comme un compte commun à tous les agents et excluant toute formation de pension à titre individuel. Il n'est par conséquent prévu aucune réserve mathématique ; la charge des pensions est supportée par le compte d'exploitation avec l'autorisation du Ministère des Communications.

SITUATION DU CAPITAL SOCIAL.

Le capital, entièrement libéré, s'élève à 47.000.000 F. et est représenté par 4.700 parts sociales de 10.000 F., toutes détenues actuellement par les pouvoirs publics associés.

Les parts sociales sont réparties comme suit :

Etat belge :	3.809
Ville de Verviers :	891

PUBLICATION DES EXTRAITS DES ACTES CONSTITUTIFS ET MODIFICATIFS DES STATUTS.

La Société a été constituée par acte passé devant Monsieur le Ministre des Communications, le 8 novembre 1961, conformément aux dispositions de la loi du 22 février 1961, relative à la création de sociétés de transports en commun urbains (Moniteur belge du 28 février 1961).

La constitution de la Société a été approuvée par l'arrêté royal du 31 décembre 1961 publié au Moniteur belge du 19 janvier 1962.

Modifications par A.R. du 16-07-1970 — M.B. du 07-08-1970,
du 22-06-1971 — M.B. du 30-06-1971,
du 20-07-1978 — M.B. du 15-09-1978,
du 31-12-1983 — M.B. du 07-01-1984.

CONCLUSIONS DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

"En conséquence, nous vous proposons d'adopter le bilan et le compte de résultats qui vous sont remis par le Conseil d'Administration."

REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE

L'allocation est payée par la Société à ses pensionnés et à leurs ayants droit résidents d'une convention collective. Cette allocation complète la pension légale de façon à assurer aux pensionnés une situation financière satisfaisante de façon à leur permettre de continuer à travailler ou à se retirer avec une certaine aisance.

Le régime de la pension complémentaire a été conçu comme un régime autonome à l'égard des autres régimes de retraite. Il est régi par ses propres règles et son administration est indépendante de celle des autres régimes de retraite.

La Société a été constituée par acte passé devant Monsieur le Ministre des Communautés le 5 novembre 1961 conformément aux dispositions de la loi du 22 janvier 1961 relative à la création de sociétés de transport en commun dans les communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

La Société a été constituée par acte passé devant Monsieur le Ministre des Communautés le 5 novembre 1961 conformément aux dispositions de la loi du 22 janvier 1961 relative à la création de sociétés de transport en commun dans les communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

PUBLICATION DES EXTRAITS DES ACTES CONSTITUTIFS ET MODIFICATIFS DES STATUTS

La Société a été constituée par acte passé devant Monsieur le Ministre des Communautés le 5 novembre 1961 conformément aux dispositions de la loi du 22 janvier 1961 relative à la création de sociétés de transport en commun dans les communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

- b) Provision pour dépréciation des immobilisations
- c) Provision pour dépréciation des stocks
- d) Provision pour dépréciation des créances

CONDICTIONS DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Estimation des immobilisations et des stocks

- a) Provision pour dépréciation des immobilisations
- b) Provision pour dépréciation des stocks
- c) Provision pour dépréciation des créances
- d) Provision pour dépréciation des immobilisations
- e) Provision pour dépréciation des stocks
- f) Provision pour dépréciation des créances
- g) Provision pour dépréciation des immobilisations
- h) Provision pour dépréciation des stocks
- i) Provision pour dépréciation des créances
- j) Provision pour dépréciation des immobilisations
- k) Provision pour dépréciation des stocks
- l) Provision pour dépréciation des créances
- m) Provision pour dépréciation des immobilisations
- n) Provision pour dépréciation des stocks
- o) Provision pour dépréciation des créances
- p) Provision pour dépréciation des immobilisations
- q) Provision pour dépréciation des stocks
- r) Provision pour dépréciation des créances
- s) Provision pour dépréciation des immobilisations
- t) Provision pour dépréciation des stocks
- u) Provision pour dépréciation des créances
- v) Provision pour dépréciation des immobilisations
- w) Provision pour dépréciation des stocks
- x) Provision pour dépréciation des créances
- y) Provision pour dépréciation des immobilisations
- z) Provision pour dépréciation des stocks

